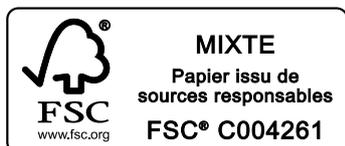




**VSEI
USIE**

Jahresbericht
Rapport annuel
Relazione annuale
2017





Informations pour la lecture

Afin de faciliter la lecture de ce rapport annuel, nous avons renoncé à faire la différence entre les termes spécifiquement féminins et masculins. Toutes les désignations sous-entendent les deux sexes. Tous droits réservés.

Toute utilisation de texte et d'images sans accord de l'USIE est interdite.

© USIE, Zurich 2018

Mentions légales

Editrice: Union Suisse des Installateurs-
Electriciens (USIE)
Limmatstrasse 63, 8005 Zurich,
www.usie.ch

Rédaction: Secrétariat central USIE, 8005 Zurich
Mise en page: Sacha Singh, Grafik-Design
Impression: druckmanufaktur.com ag, 8902 Urdorf

Vers un avenir prometteur tout en apprenant



Les développements technologiques, des réglementations changeantes, des nouvelles exigences de la clientèle et les attentes des apprentis et des jeunes professionnels posent de grands défis à notre branche. Nous devons les relever pour assurer notre succès à long terme – sans pour autant perdre de vue les « affaires courantes ». Cela ne vaut pas seulement pour les entreprises. Une association comme l'USIE doit également se pencher sur des questions ayant trait à la vision, la mission, les objectifs et l'organisation. Ce processus n'est pas toujours facile. Les discussions stratégiques exigent du courage pour se détacher de l'immédiateté, réfléchir à ce qui a été atteint jusqu'à présent et anticiper les développements possibles.

Notre Union possède cette faculté. Un processus de développement stratégique a été lancé durant l'année sous revue : les forces et les faiblesses de l'Union ont été passées au crible et les premiers jalons pour le futur positionnement de l'USIE ont été posés. Tout ceci a eu lieu en sachant que seule une organisation capable d'apprendre et d'évoluer peut avoir du succès à long terme. C'est pourquoi les soit-disantes tendances de fond – comme par ex. l'évolution démographique, la transformation numérique ou la globalisation – ne doivent pas être négligées. Bien sûr, cela ne vaut pas seulement pour le niveau stratégique, mais également pour les activités quotidiennes. Nous avons pris compte de ces changements avec la révision de la formation professionnelle supérieure, notre engagement pour une ordonnance sur les installations à basse tension favorable à la branche et en empruntant des

nouvelles voies dans le domaine des relations publiques et de la communication pour les jeunes.

Tout ceci montre que l'USIE est prête pour le changement – et par cela pour son succès à long terme. Toutefois, nous continuons à être sollicités. La technologie et la société évoluent à un rythme époustouflant. Pourtant, notre regard est fixé vers l'avenir avec optimisme. Chers membres, chères lectrices et chers lecteurs, nous relèverons ces défis grâce à votre soutien et votre confiance.

Michael Tschirky,
Président central USIE

Simon Hämmerli,
Directeur USIE

La révision de l'OIBT – un compromis acceptable



Pierre Schnegg,
Vice-président de l'USIE

Entretien avec le vice-président Pierre Schnegg sur le processus achevé de la révision de l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) :

Monsieur Schnegg, vous avez représenté l'USIE dans le groupe de travail pour la révision de l'OIBT. Comment avez-vous vécu la collaboration au sein de celui-ci ?

La collaboration était constructive. Bien sûr, les groupes de professions n'étaient pas toujours du même avis. Nous avons malgré tout réussi à développer des solutions réunissant la majorité. Il fallait être disposé à faire des compromis, et ce de la part de tous les acteurs. Cette volonté existait.

Les compromis peuvent parfois également faire mal. Êtes-vous satisfait de l'OIBT actuelle ?

Naturellement, je ne suis pas entièrement satisfait avec l'OIBT révisée. Notre délégation a également dû faire des concessions afin que le processus de révision puisse avancer. Cela fait partie de ce genre de travaux. Ce qui était plutôt décevant, c'était l'influence assez grande d'associations et de parties prenantes qui n'étaient pas représentées dans le groupe de travail. Elles ont réussi à remettre en question des compromis décidés par celui-ci peu de temps avant la procédure de consultation du Conseil fédéral.

Quelles leçons en tirez-vous ?

Notre Union doit à l'avenir faire preuve de plus d'autorité et d'autonomie vis-à-vis des autorités et de la politique. L'Union doit être organisée de manière à ce qu'elle puisse prendre de l'influence au plus haut niveau le plus rapidement possible. Nous avons déjà pris des mesures adéquates en renforçant le travail politique et les ressources nécessaires au secrétariat central. Nous suivons la bonne voie.

Passons maintenant au contenu même de l'OIBT. D'après vous, quels sont les modifications les plus importantes pour notre branche ?

Les adaptations ayant trait à la formation et aux autorisations sont parmi les modifications les plus importantes. Dorénavant, l'autorisation de contrôler pourra être acquise avec l'examen professionnel d'électricien chef de projet en installation et sécurité. L'OIBT a été adaptée aux nouveaux règlements sur la formation. On peut toujours devenir une personne du métier en passant l'examen professionnel supérieur d'expert en installation et sécurité électrique ou l'examen pratique. Par contre, les conditions d'admission à l'examen pratique pour les diplômés d'hautes écoles spécialisées et d'écoles supérieures ont été adaptées respectivement uniformisées. De plus, l'OIBT veut renforcer la formation continue. Toutes les personnes citées dans l'autorisation d'installer doivent prouver périodiquement qu'elles ont fait une formation continue d'un jour par année. Il y a également eu des changements en ce qui concerne le taux minimum d'occupation, qui se monte à 40%

pour les responsables techniques. Il faut également mentionner l'adaptation pour l'électricien de montage CFC. Pour les formations initiales à partir de 2015, ceux-ci peuvent, dans le cadre de leur formation, exécuter des travaux de mise en service initiale et une première vérification. Les électriciens de montage ayant commencé leur formation initiale avant 2015 doivent faire une formation complémentaire. Ces adaptations sont dans le sens de l'OIBT et garantissent la sécurité. Malheureusement, il n'en est pas de même pour les autorisations limitées. D'après moi, les facilitations introduites compromettent la sécurité : dans ce domaine, nous avons manqué le but. Just wait and see !

A part le domaine de la formation et les autorisations : qu'est-ce qui a encore changé ?

Il y a également eu des adaptations en ce qui concerne l'organisation de l'entreprise : le responsable technique peut, avec l'aide de trois personnes habilitées à effectuer des contrôles, superviser au maximum 50 collaborateurs dans l'installation. Ces personnes aptes à contrôler doivent être citées dans l'autorisation d'installer et prouver leur formation continue. Ces exigences doivent également être remplies lorsque l'on fait recours à des tiers. Les personnes individuelles doivent être intégrées dans l'organisation propre de l'entreprise. Il s'agit également de mentionner les modifications en ce qui concerne les obligations d'annonce : tous les travaux d'installation durant plus de quatre heures et entraînant une modification de la puissance de l'installation supérieure à 3,6 kVA doivent être annoncés. Il faut également noter l'adaptation des périodes de contrôle pour les installations ou les éléments d'installation exécutés d'après l'ancienne mise au neutre Sch3. Ces installations seront dorénavant soumises à un contrôle tous les cinq ans. Les installations photovoltaïques sur des objets avec une période de contrôle de 20 ans doivent dorénavant être soumises à un contrôle indépendant.

Jetons encore un regard sur l'avenir lointain : quelle sera l'OIBT du futur ?

Le thème de la sécurité est et reste important. Dans ce contexte, l'OIBT jouera également un rôle important dans le futur. Le passé a toutefois montré que les limites en ce qui concerne les autorisations d'installer sont de plus en plus souvent attaquées et relâchées. Il est donc d'autant plus important pour notre branche que nous défendions notre position avec des travaux de haute qualité. Nous devons toutefois être conscients qu'à l'avenir, l'OIBT subira des pressions toujours plus fortes. D'après moi, l'OIBT ne pourra survivre que si elle est mise en œuvre en rapport avec la sécurité et la qualité. L'exécution dans le domaine des installations sans autorisation doit être appliquée et contrôlée beaucoup plus strictement. L'OIBT ne doit pas mener à une distorsion du marché. Sinon, elle fatiguera également notre branche.

En un coup d'œil

30

1'832

Membres actifs

561

Succursales

Somme des salaires déclarée

CHF 2'317'557'201

Sont soumis au **fonds pour la formation professionnelle** de l'USIE

1'996 189

Sièges principaux

Succursales

391

Personnes ont travaillé en service de milice comme **experts, membres de commissions spécialisées ou groupes spécialisés et aides** lors de championnats professionnels etc.

44

Personnes travaillent au **secrétariat central**

1'359

Candidats ont passé un **examen professionnel** ou un **examen professionnel supérieur**

77

Candidats ont passé un examen pratique

2'847

Nouveaux **contrats d'apprentissage** ont été conclus dans les professions de l'USIE

3'894

Licences CAN sont utilisées

748

Personnes ont participé à des **séminaires USIE**

Révision de l'OIBT

L'ordonnance révisée sur les installations à basse tension (OIBT) a été mise en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Un processus de réforme de longue date qui était nécessaire en raison des développements techniques et économiques a ainsi pris fin. Des adaptations telles que le système des autorisations, la perméabilité entre les différentes filières de formation du domaine de l'électrotechnique ainsi que la production et le contrôle de l'énergie étaient les points principaux de la révision.

Un groupe de travail pour la révision de l'OIBT a été implanté en automne 2014. L'USIE était membre de ce groupe de travail en tant que représentant du groupe professionnel directement concerné. La délégation de l'USIE comprenait le vice-président Pierre Schnegg, le membre du comité central Fritz Linder, l'ancien président central Pirmin Gassmann et Adrian Sommer, collaborateur du secrétariat central. Les discussions au sein du groupe de travail étaient intenses, avant tout quand elles se dirigeaient en direction de « l'assouplissement » de l'OIBT. Pour la délégation de l'USIE, le thème de la sécurité figurait en tête de la liste des priorités. L'OIBT actuellement en vigueur est une proposition de compromis que l'USIE soutient en plus grande partie. Des doutes concernant certains points, comme par ex. les cours devant être suivis par les collaborateurs d'entreprises titulaires d'autorisations limitées (art. 14 et 15) et le manque d'assistance professionnelle, persistent toutefois. C'est pourquoi nous observons de près le caractère pratique de ces modifications.

La sécurité d'installations électriques est l'objectif principal.

SmartHomeMobile

Le 15 mars 2017, l'USIE a lancé le projet « SmartHomeMobile ». Le SmartHomeMobile fait partie de la communication pour les jeunes et a l'objectif de rendre les professions de l'USIE « plus tangibles ». L'année écoulée, le SmartHomeMobile a parcouru env. 8'000 km durant 134 jours sous la devise « Vivre la fascination de l'électricité. » Lors de 43 interventions à des écoles, des foires des métiers et des événements spéciaux, les conteurs ont enthousiasmé env. 12'000 élèves ainsi que 3'200 spécialistes.

Le SmartHomeMobile familiarise les jeunes gens avec les professions des installations électriques de manière moderne et attractive.

La relève de la branche des installations électriques en 2020



Lancement sur la place fédérale



Aperçu de l'année



« Nous sommes champions du monde ! »

WorldSkills Abu Dhabi

Grâce au soutien d'un grand nombre de sponsors, l'USIE s'engage pour des championnats professionnels nationaux, européens et internationaux. Son engagement fait partie de l'encouragement de la relève et sert entre autres à renforcer l'image de la formation professionnelle. Car les participants à des concours qui ont du succès sont des exemples qui peuvent motiver de nouveaux apprentis.

L'équipe suisse était une des grandes gagnantes des WorldSkills, qui ont eu lieu du 15 au 18 octobre 2017 à Abu Dhabi. Elle a gagné au total 20 médailles, 13 diplômes et trois certificats et a ainsi atteint le meilleur résultat jusqu'à présent. Les installateurs-électriciens Simon Furrer (profession 19 contrôle industriel) et Beat Schranz (profession 18 installations électriques) ont gagné une médaille d'or. De plus, Beat Schranz a gagné une deuxième médaille d'or comme « Best of nation » en raison de sa performance exceptionnelle. Il a atteint le meilleur résultat de toute l'équipe suisse avec 767 points.

Révision de la formation professionnelle supérieure

Pour que les spécialistes nécessaires aient une formation adéquate, la formation professionnelle doit s'adapter en permanence aux développements technologiques et aux exigences posées à la branche. Dans le sens de ce processus continu d'amélioration, l'USIE se penche intensément sur la formation professionnelle supérieure (FPS). Avec l'approbation des nouveaux règlements d'examen et des directives correspondantes par le SEFRI, une des premières étapes de la révision de la FPS a pu être achevée. Les domaines de l'installation et de la sécurité, de la planification ainsi que l'automatisation du bâtiment étaient au centre des travaux de révision. La caractéristique la plus importante de la FPS 2017 est sa structure modulaire. Cela encourage la perméabilité : les modules qui ont été réussis sont pris en compte lors de l'inscription à un autre examen. Les instituts de formation enseignent et organisent les examens des modules. A cette fin, ils doivent passer par une procédure d'accréditation de l'USIE.

De plus, la FPS 2017 prévoit un renforcement des compétences en économie d'entreprise. L'achèvement des modules correspondants permet l'inscription à l'examen professionnel de spécialiste en gestion de PME. Et qui a réussi un examen professionnel supérieur peut, avec le dossier de performances adéquat, s'inscrire à l'examen d'économiste PME diplômé/e.

La prochaine étape de la révision de la formation professionnelle supérieure a commencé en automne. L'accent y est mis sur l'examen professionnel de chef/fe de projet en télématique, l'examen professionnel supérieur de télématicien/ne diplômé/e et l'examen pratique.



Beat Schranz lors du câblage de composantes



Le sprint final de Simon Furrer aux WorldSkills

Engagement pour le succès de la branche des installations électriques

Formation professionnelle

Les adaptations nécessaires en raison de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale 2015 (OFPr 2015) sont continuellement mises en œuvre par le département de la formation professionnelle. Les premières procédures de qualification (PQ) selon l'OFPr 2015 ont lieu en 2018 pour la profession d'électricien/ne de montage ; pour les formations initiales de quatre années, elles auront lieu en 2019. Plusieurs travaux en relation avec la PQ ont pu être achevés, par ex. les séries zéro connaissances professionnelles écrit pour les électriciens/nes de montage ainsi qu'une série d'exemples pour le domaine de qualification des travaux pratiques.

Les compléments aux plans de formation (annexe 2) nécessaires en raison des nouvelles exigences en matière de protection des jeunes travailleurs ont également été menés à bien. Outre des informations détaillées dans l'annexe 2, des checklists utiles sont également à disposition des entreprises formatrices. Finalement, le département s'occupa également de l'optimisation des processus pour les examens coordonnés de fin d'apprentissage. Des cours pour les expertes et experts aux examens ont également eu lieu dans diverses régions de Suisse alémanique. Dans le commerce de détail, trois cours interentreprises de la branche électroménagers ont été organisés en collaboration avec swissavant et des tâches d'examen pour le domaine PQ travail pratique ont été élaborées.

Outre les travaux actuels de mise en œuvre, la formation professionnelle se pencha également sur l'avenir des professions des installations électriques. Les travaux du projet formation initiale 2020+ ont été poursuivis. Une première ébauche du concept a été traitée par les organes.

La méthode d'évaluation de la procédure nationale de qualification a commencé pour les formations initiales ainsi que pour les nouveaux diplômes du niveau de la formation professionnelle supérieure.

Technique et économie d'entreprise

Le département technique et économie d'entreprise poursuit la voie empruntée en 2016 en direction de la numérisation. Il veut ainsi non seulement garder la cadence avec les développements technologiques, mais également mettre à disposition des prestations optimales. Des nouvelles offres ont ainsi été développées pour l'eBook de l'USIE. En font entre autres partie le Manuel CAN électronique, Le calcul du prix USIE (manuel de formation) et les Règles de métré. L'organisation des groupes spécialisés a en outre été optimisée. Une plateforme électronique a été créée à cet effet.

Développement du CAN

Durant l'année sous revue, plusieurs domaines du catalogue des articles normalisés (CAN) ont été développés et actualisés :

- Les articles pour **ensembles d'appareillage câblés** (DS, DS avec multimédia, DP pour maisons individuelles et pour habitats groupés, ainsi que DP pour les domaines communs) ont été retravaillés en trois grandeurs d'exécution différentes.
- **Chapitre 522** : Les premiers effets de l'adaptation à l'ordonnance sur les produits de construction pour les fabricants de câbles concernant la classification des câbles ont été intégrés. D'autres conséquences possibles seront évaluées en permanence.
- **Chapitre 547** : Le travail préparatif de redistribution de ce chapitre dans les trois nouveaux chapitres 561 KNX, 563 Systèmes propriétaires et 565 API, est terminé. Les contenus des futurs chapitres ont été retravaillés et complétés par des articles de prestation.
- **Chapitre 584** : Pour les installations à courant faible, des articles multifonctionnels en parties d'installation ont été introduits.
- Pour la première fois, des **articles pour la mobilité électrique** sont disponibles dans le CAN. En outre, un nouveau système de paiement sans espèces et utilisable comme système de décompte universel y est introduit.

13'700
articles de prestation

dont

750
nouveaux

Relations publiques



Stand de l'USIE

Mise en œuvre CD

Fin novembre 2016, le label et le codex de la branche ainsi que le nouveau CD de l'USIE ont été lancés sous la devise « nous donnons des signaux ». Le mois suivants, il s'agissait de mettre en œuvre le nouveau CD au sein du secrétariat central. La nouvelle identité confère à l'USIE et à la branche une présence moderne.

Travail politique

L'Union ne voulait toutefois pas seulement « donner un signal » avec un nouveau CD, mais également avec ses activités. En faisait également partie le renforcement de son travail politique. Quatre grands axes politiques – formation professionnelle, énergie, politique sociale, économie – ont été définis et des positions de base ont été rédigées. C'est sur cette base que des premiers énoncés ont été rédigés et que des prises de position sur des modifications de décrets ont été déposées. Des contacts avec l'administration fédérale et le parlement ont été instaurés et intensifiés.

Réorganisation

Dans l'objectif de renforcer l'effet extérieur des activités de l'USIE, le secrétariat central a été réorganisé en automne 2017. Les départements « Marketing et communication » et « Evénements, expositions, séminaires » ont fusionné avec le département « Politique » pour devenir le département des relations publiques. De cette manière, il est possible de réduire les interfaces et de recourir aux ressources de manière plus efficace.

Ineltec

L'Ineltec a lieu toutes les deux années. Elle est l'exposition de la branche et un lieu de rencontre pour les professionnels. L'USIE s'y est présentée en conséquence : au centre du stand d'exposition, un salon quadratique invitait à y séjourner et à faire des échanges. Les membres pouvaient se renseigner sur les nouveautés du catalogue des articles normalisés CAN, l'appli USIE ainsi que sur les règles du mètre et la calculatrice USIE. La révision de la formation professionnelle supérieure suscita un grand intérêt : un grand nombre se firent expliquer les nouvelles possibilités qu'offre la formation continue modulaire. Avec le nouveau plan de formation, le thème de la sécurité au travail fit également l'objet d'une attention particulière.

Dans le soi-disant « atelier du futur », la relève a été préparée pour l'avenir de l'énergie. Par petits groupes, les apprentis y traitèrent des tâches concrètes ayant trait aux thèmes de la numérisation et de l'efficacité énergétique. L'objectif était de résoudre six tâches avec succès. L'intérêt rencontré a été grand : 406 jeunes ont participé à l'atelier du futur.



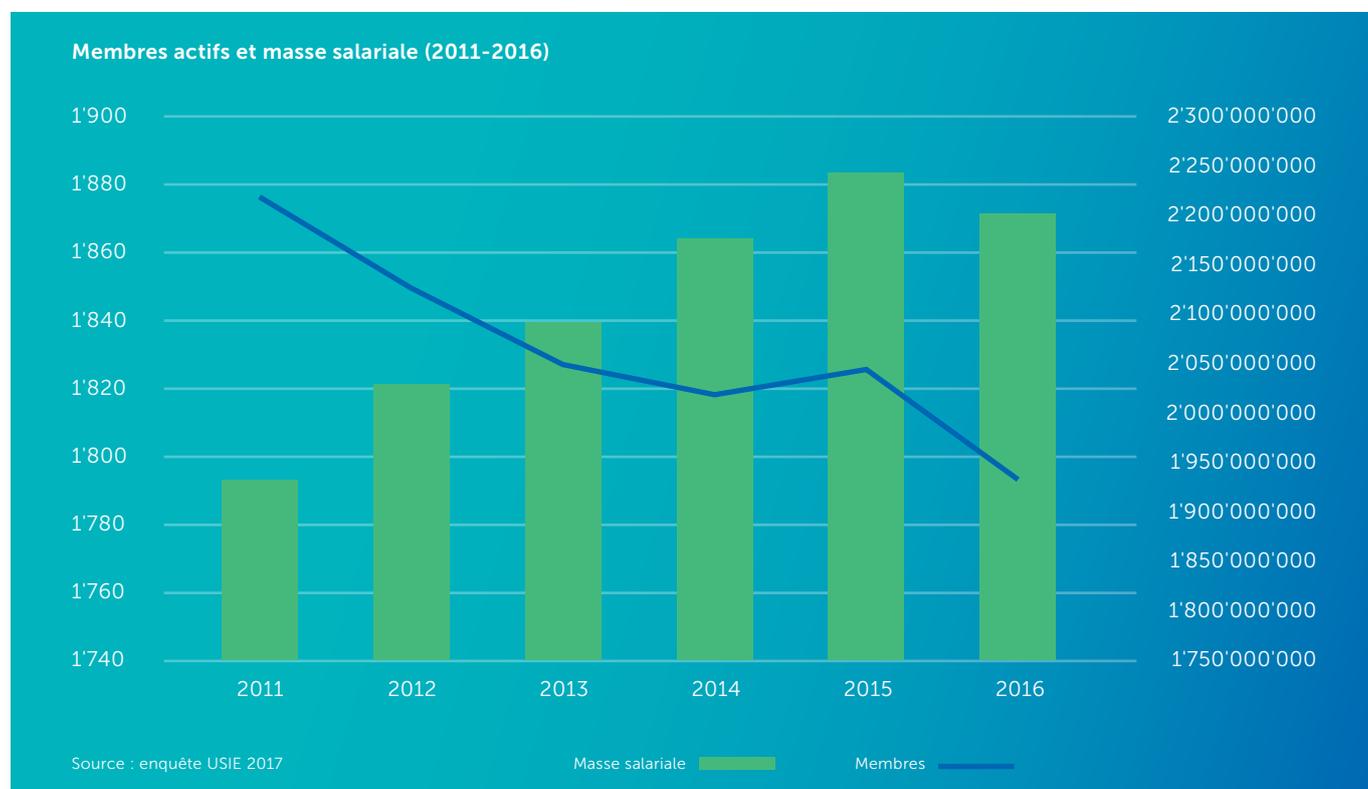
Atelier du futur
Ineltec/USIE/OFEN

Membres et sommes des salaires

35

Les membres ont bien maîtrisé les dernières crises. Toutefois, le processus de concentration dans la branche reste visible.

L'économie domestique se trouve au centre des activités de la branche des installations électriques. C'est pourquoi la branche a relativement bien réussi à surmonter les dernières crises économiques. Mais il est évident qu'elle ressent également des fluctuations conjoncturelles, des investissements moins élevés, le recul des commandes et la pression sur les marges. Cela se voit dans le développement de la somme des salaires déclarée. En 2011, elle se montait à env. 1,9 milliards de francs. Elle atteint son apogée en 2015 avec env. 2,25 milliards de francs. En 2016, elle s'est montée à 2,20 milliards de francs.



Toutefois, un processus de concentration au sein de la branche des installations électriques est et reste nettement perceptible. Jusqu'en 2014, le nombre des membres actifs diminuait continuellement. En 2015, il y eut à nouveau une légère augmentation (1'827), pour baisser à nouveau en 2016 et atteindre le niveau actuel de 1'793.

Bilan et compte de pertes et profits

Les comptes annuels 2017 sont influencés de manière significative par la reclassification des réserves constituées par les provisions et les passifs de régularisation dans les fonds propres de l'USIE. Conformément à la réglementation en vigueur, cette reclassification ne peut être comptabilisée que comme résultat dans le compte de résultat et ne peut pas être comptabilisée directement dans le bilan. Le bénéfice de l'exercice 2017 de CHF 7'352'826.59 comprend un produit de CHF 7'476'400 provenant de la dissolution de provisions et passifs de régularisation mentionnés ci-dessus et des charges de CHF 580'000 provenant de la constitution de provisions convenues avec le service fiscal. Les provisions et passifs de régularisation dissolus ont été constitués sur une longue période s'achevant en 2010.

Bilan

Actifs

Au 31.12.2017, les actifs courants sont moins élevés que l'année précédente dans toutes les catégories ; ce fait est en partie dû aux adaptations de la pratique de comptabilisation des régularisations ou à un acompte versé au cours de l'année par le Fonds en faveur de la formation professionnelle. Les actifs financiers avec horizon de placement à long terme ont été augmentés en 2017 pour atteindre la valeur cible de quatre millions de francs.

Passifs

En ce qui concerne les passifs, la plus grande influence est due à la reclassification mentionnée dans les remarques introductives. Après la reclassification des obligations à caractère de réserve, le capital propre a augmenté à 57,2% de la somme du bilan (20,7% l'année précédente).

Compte pertes et profits

Produit

L'année 2017 a causé dans presque tous les domaines du produit des ventes des produits stables ou légèrement plus élevés que l'année précédente. Seuls la vente des imprimés et les séminaires n'ont plus atteint le niveau de 2016. Les examens professionnels et de maîtrise avec un nombre record de candidates et candidats aux examens ainsi que la rétribution pour la reprise du bureau de BATISEC (le bureau a été repris en automne 2016, il n'y eut donc un produit que pour un trimestre) sont tous deux responsables de l'augmentation du produit des prestations. En 2017, les cotisations des membres étaient au même niveau que l'année précédente. L'augmentation des revenus provenant des contributions est principalement attribuable aux paiements de soutien des sponsors pour le SmartHomeMobile, qui a débuté ses activités en mars 2017.

Charges

La baisse des revenus en ce qui concerne les imprimés et les séminaires a laissé son empreinte avec une baisse des charges pour le matériel et les prestations correspondantes. La situation est inversée en ce qui concerne les charges liées aux prestations : le nombre plus élevé de candidates et candidats aux examens a entraîné des frais plus élevés pour l'organisation des examens.

Le renforcement de la capacité au secrétariat central dans la formation professionnelle et dans le domaine de la politique a entraîné comme prévu des frais de personnel plus élevés.

Le lancement des activités du SmartHomeMobile et du projet « Vivre la fascination de l'électricité » a entraîné comme prévu une augmentation des charges d'exploitation. Des moyens supplémentaires ont été investis dans l'infrastructure informatique pour l'encouragement de la numérisation des processus de travail et pour la création d'une plateforme pour la communication et l'échange de données avec les commissions, groupes spécialisés et les experts. Cela se manifeste dans les charges plus élevées pour l'administration et l'informatique.

Des montants significatifs ont à nouveau été utilisés en 2017 pour la communication de la branche et le nouveau Corporate Design. Les frais publicitaires, qui contiennent également la publicité pour la relève et les championnats professionnels, ont ainsi surpassé pour la première fois la somme d'un million de francs.

Le résultat financier contient la dissolution de réserves latentes de 474 mille francs. Ceux-ci résultent d'un gain de cours lors de la réaffectation de l'ancien portefeuille de titres à la nouvelle stratégie de placement.

Bilan et compte de pertes et profits

37

Bilan

| | 31.12.2017 en mille CHF | 31.12.2016 en mille CHF |
|--|----------------------------|----------------------------|
| Actifs | | |
| Liquidités | 6'536 | 6'490 |
| Créances résultant de livraisons et prestations | 1'031 | 1'332 |
| Autres créances à court terme | 282 | 533 |
| Compte de régularisation de l'actif | 1'233 | 1'481 |
| Total actifs circulants | 9'082 | 9'836 |
| Immobilisations financières | 4'066 | 2'427 |
| Immobilisations corporelles meubles | 467 | 4895 |
| Immobilisations corporelles | 6'135 | 6'295 |
| Total actifs | 19'750 | 19'047 |
| Passifs | | |
| Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de service | 381 | 553 |
| Autres dettes à court terme | 1'950 | 2'059 |
| Passifs de régularisation | 1'489 | 5'019 |
| Total dettes à court terme | 3'820 | 7'631 |
| Provisions | 4'626 | 7'465 |
| Total fonds étrangers | 8'446 | 15'096 |
| Total fonds propres | 11'304 | 3'951 |
| Total passifs | 19'750 | 19'047 |

Compte de pertes et profits

| | 1.1. – 31.12.2017 en mille CHF | 1.1. – 31.12.2016 en mille CHF |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Produit global d'exploitation | 14'350 | 13'279 |
| Charges liées à la vente et aux prestations | -3'940 | -4'155 |
| Résultat d'exploitation brut | 10'410 | 9'124 |
| Charges de personnel | -6'168 | -5'485 |
| Charges d'exploitation | -1'412 | -1'104 |
| Charges administratives et d'informatique | -948 | -854 |
| Frais publicitaires | -1'107 | -765 |
| Charges de l'immeuble | -131 | -150 |
| Amortissements | -475 | -311 |
| Résultat financier | 605 | 32 |
| Résultat avant impôts | 774 | 487 |
| Dissolution de provisions | 50 | - |
| Constitution de provisions | -361 | -470 |
| Dissolution de provisions et de passifs de régularisation pour reclassification dans les fonds propres | 7'477 | |
| Constitution de provisions fiscales | -580 | |
| Impôts | -7 | -6 |
| Résultat de l'exercice | 7'353 | 11 |

Assemblées des délégués



Daniel Otti/Directeur de l'ESTI

Assemblée des délégués à Berne

Les délégués se sont réunis le 27 avril 2017 au Kur-saal à Berne pour l'assemblée des délégués (AD) semestrielle. Le thème central était la rétrospective de l'année 2016. Après l'acceptation des comptes annuels par les délégués, les présidents firent le rapport sur les activités de leurs commissions. L'orateur invité Daniel Otti, directeur de l'ESTI, présenta les tâches de l'ESTI ainsi que les objectifs pour 2017 et 2018. L'ESTI veut être perçu comme une autorité favorable aux clients et désire cultiver une bonne collaboration avec les entreprises d'installations électriques.

Assemblée des délégués à Lucerne

L'assemblée des délégués a eu lieu le 23 novembre 2017 à l'hôtel Ibis à Lucerne. L'USIE y souhaita la bienvenue à env. 100 délégués. L'accent était mis sur « nos champions du monde ». Les vainqueurs, Beat Schranz et Simon Furrer, et les experts, Adrian Sommer et Christoph Meier, répondirent aux questions du président central Michael Tschirky. Dans le cadre de la partie statutaire, les délégués ont approuvé les objectifs du comité central, les cotisations annuelles et le budget 2018 et des nouveaux membres pour la commission pour la formation professionnelle (CFP) furent élus. Alois Blum, ingénieur en sécurité de la SUVA, fit un exposé sur les divers aspects de la protection de la santé et de la sécurité au travail.



De gauche à droite : Michael Tschirky, Simon Furrer, Beat Schranz, Alois Blum

EVÈNEMENTS STATUTAIRES

Assemblée générale

39

L'assemblée générale (AG) a eu lieu avec l'AG de l'AAE le 23 et le 24 juillet 2017 à Ecublens. Ce n'est pas seulement le centre de congrès entièrement automatique du SwissTech Convention Center qui enthousiasma les participants, mais également l'invité spécial présent, le Conseiller fédéral Guy Parmelin. Ses explications démontrèrent les défis auxquels est confronté un ministre de la défense dans un monde numérique.

Durant ce temps, les partenaires des membres ont découvert Lausanne et ses environs. Les points forts étaient le Château de Chillon, la visite de la ville et le musée de Charlie Chaplin. Le cocktail d'înatoire au SwissTech Convention Center était accompagné musicalement par la jeune star de Suisse romande « Amandine ».

En fin d'après-midi, l'USIE emmena les personnes présentes aux Portes des Iris, le cœur du domaine rural du Château de Vullierens à Crissier. Des acrobates sur des échasses et dans des étoffes emmenèrent les invités dans le pays des artistes. La soirée se termina en musique avec Dora's Live Band.



L'accueil par des échassiers



Portes des Iris: en pleine splendeur florissante



La grande finale: le spectacle pyrotechnique



Repas du soir aux Portes des Iris

Conférence des sections

La numérisation a une influence fondamentale sur l'entreprise électrique, indépendamment de sa grandeur.

En 2017, l'USIE invita à une conférence des sections un peu particulière. Un forum de discussion sur le thème « La numérisation et son influence sur la branche des installations électriques » était organisé dans le cadre de l'ineltec, le premier salon suisse de la technologie du bâtiment. Dans leurs courts exposés, trois spécialistes donnèrent des aperçus sur les défis à venir et présentèrent des solutions possibles. Par la suite et sous la modération de Steffi Buchli, des représentants de petites, moyennes et grandes entreprises discutèrent sur les différents aspects de la transformation numérique.



